

Décision 00-D-24 du 10 mai 2000

relative à une saisine de la SNC MK2 Tolbiac à l'encontre de l'Association de défense de l'environnement et du cadre de vie de la Bibliothèque Nationale

Posted on: 07 juillet 2000 | Secteur(s) :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

SNC MK2 Tolbiac

Dispositif(s)

Irrecevabilité

Entreprise(s) concernée(s)

Association de défense de l'environnement et du cadre de vie de la Bibliothèque de France

Lire

le texte intégral de la décision

24.73 Ko